LA TRIBUNE DES MUNICIPAUX

Juin 2026 - N°102
Bimestriel - Prix : 1,50€



Echos des services

90 ans du Front Populaire

Actualité locale

Actualité nationale

Assemblée Générale

la cgt VILLE DE LYON VILLE DE LYON VILLE DE LYON

Édito ▶

L'extrême droite contre les libertés syndicales.

À peine installé à la mairie de Carcassonne, le Rassemblement national dévoile déjà son véritable visage et remet en cause méthodiquement des contre-pouvoirs et des libertés démocratiques.

Après avoir ciblé les personnes les plus précaires à travers un arrêté anti-mendicité, après s'en être pris à la Ligue des droits de l'Homme, au monde de la culture et à la presse locale, le maire RN s'attaque désormais aux organisations syndicales. Son objectif : expulser la CGT de la Bourse du Travail de Carcassonne, qu'elle occupe depuis 89 ans.

L'attaque contre la CGT est en réalité une attaque contre l'ensemble du monde du travail. Car lorsqu'on cherche à museler les syndicats, ce sont les droits des travailleurs qui sont visés. Ce sont les salariés qui perdent leur capacité à défendre leurs intérêts face au patronat. Carcassonne apparaît aujourd'hui comme un laboratoire inquiétant de cette stratégie pro patronale de l'extrême droite .

Si une intersyndicale a eu lieu pour défendre la CGT, le maire d'extrême droite a pu compter sur la désolidarisation de la fédération de la fonction publique d'un syndicat chrétien.

La CGT Ville de Lyon apporte son soutien total aux syndiqués de l'Aude. Ce qui se passe à Carcassonne est un avant-goût de ce qui nous attend si toutefois l'extrême droite venait à gouverner le pays. Nous réaffirmons ainsi la nécessité d'un syndicalisme fort, et unanimement antifasciste.

L'humeur de Rust.

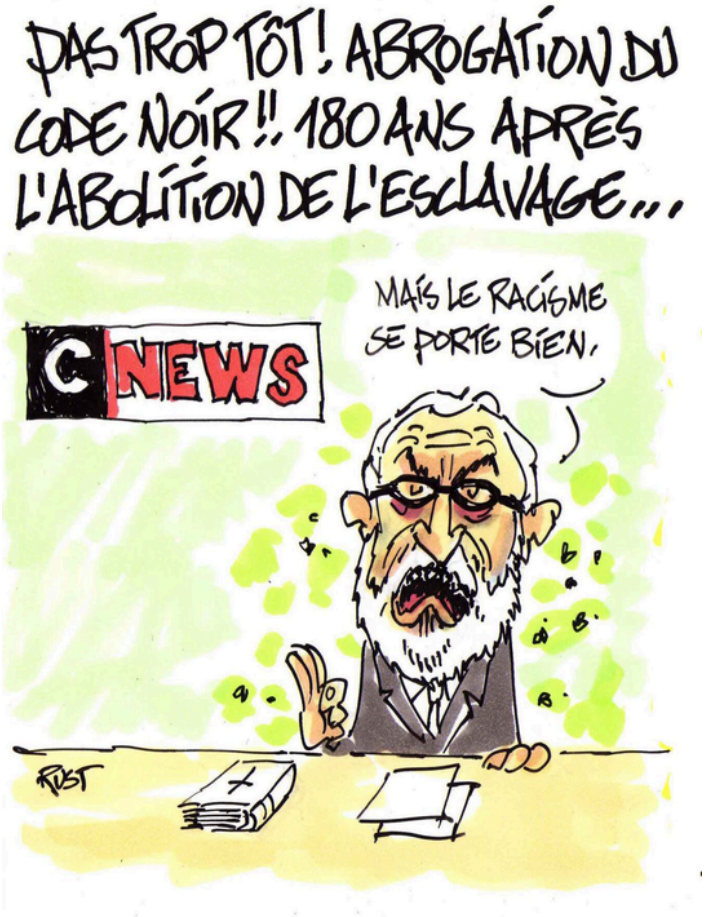

SOMMAIRE

Page 2 : **L'édito**

Pages 3 à 5 : **Echo des services**

Pages 6 à 7 : **90 ans du Front Populaire**

Page 8 à 9 : **Actualité locale**

Page 10 : **Actualité nationale**

Page 11 : **Assemblée Générale**

Du côté WEB

SITE WEB: http://www.cgtvilledelyon.fr
Inscrivez vous à la newsletter.

FACEBOOK : **CGT VILLE DE LYON**

TWITTER : **@CGT_VILLE_LYON**

Instagram : **cgtvilledelyon**

Email: **SYNDICATCGT.messagerie@mairie-lyon.fr**

Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Mathieu Argenton
C.P.P.A.P 0519S06896

Adresse postale:

CGT-VIIIe de Lyon, Salle 26, Bourse du travail
69422 LYON CEDEX 03
Tél: 04 72 10 39 46



“Destination pauvreté”, la CGT alerte sur la rémunération des agents publics.

Le 16 juin dernier, la CGT Ville de Lyon a organisé une action symbolique devant l’Hôtel de Ville afin d’alerter sur l’appauvrissement progressif des agents publics. Dès le début de la matinée, les syndiqués ont distribué aux agents municipaux et aux passants des billets de train à destination de la pauvreté. Pour de nombreux fonctionnaires territoriaux, travailler ne permet plus de vivre dignement.

Cette mobilisation s’inscrivait dans un contexte marqué par une (très faible) hausse du SMIC, portée par l’augmentation continue du coût de la vie.

Pourtant dans le même temps, les rémunérations des agents publics stagnent. Depuis des années, le point d’indice, qui sert de base au calcul des traitements dans la fonction publique, ne suit pas l’évolution réelle des prix.

Résultat : plusieurs milliers d’agents publics sont rémunérés en dessous du salaire minimum (SMIC) et bénéficient d’une indemnité différentielle pour l’atteindre. Les agents de catégories C sont les premiers concernés, mais les catégories B et même certaines catégories A voient elles aussi leurs rémunérations décrocher par rapport au coût de la vie.

Cette situation remet en cause l’attractivité des métiers publics au moment même où les collectivités rencontrent d’importantes difficultés de recrutement.

Avec un salaire net d’environ 1 550 euros par mois, primes comprises, de nombreux agents de catégorie C sont aujourd’hui entraînés vers la précarité. Le billet distribué indiquait ainsi un départ de Lyon pour une destination : la pauvreté.

A Lyon en quelques années seulement les loyers ont fortement augmenté, tout comme les factures d’électricité, de gaz et d’eau. Les dépenses alimentaires ont connu une hausse spectaculaire, tandis que le coût du carburant continue de peser lourdement sur le budget des ménages. En 2020, un agent de catégorie C disposant d’un salaire net de 1 450 euros conservait encore un reste à vivre estimé à 157 euros après paiement de l’ensemble de ses dépenses courantes. En 2026, malgré une rémunération portée à environ 1 550 euros, les mêmes dépenses atteignent désormais près de 2 000 euros par mois. Le budget bascule alors dans le rouge avec un découvert de plus de 400 euros pour une consommation identique. Autrement dit, les maigres augmentations obtenues ces dernières années ont été largement absorbées par l’inflation.

La conférence de presse organisée en marge du rassemblement devant l’Hôtel de Ville a permis de porter nos revendications et appeler à voter pour la CGT lors des élections professionnelles.

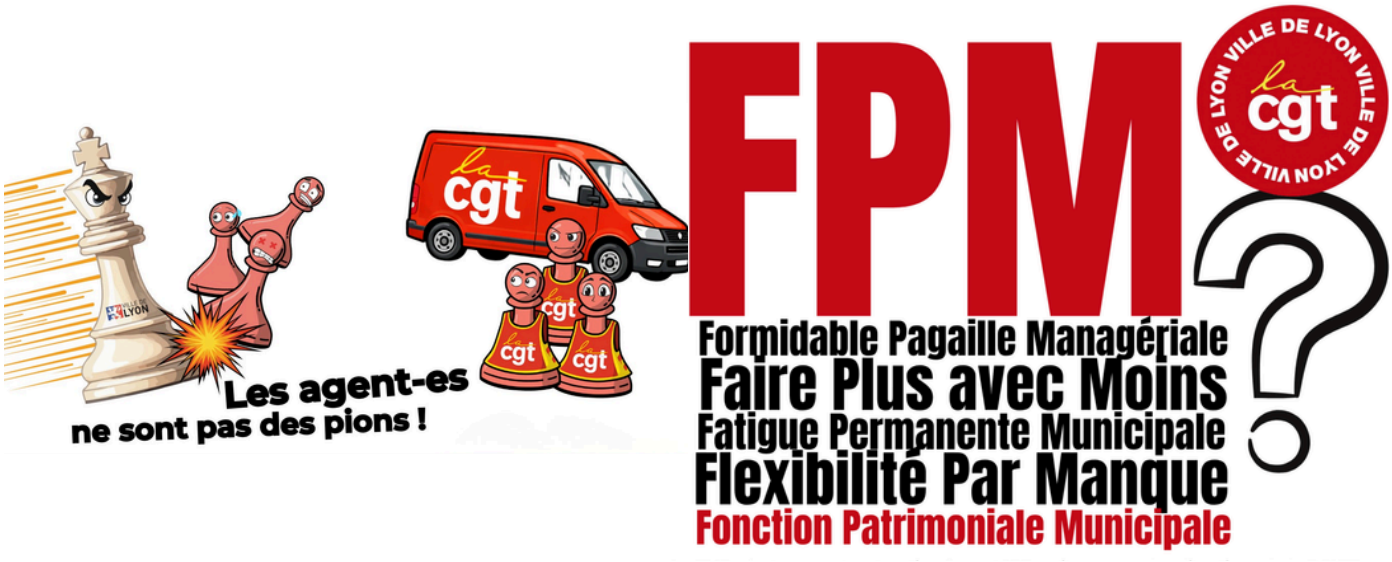

Passage du projet de FPM au CST, la CGT s'y oppose.

La réorganisation de la FPM suscite un fort mécontentement auprès des agents de la DGUIT, quel que soit leur niveau de responsabilité. Lors du passage en CST le 15 juin 2026, la CGT s'est opposée à cette réorganisation.

Il apparaît d'abord que les agents n'ont pas eu le sentiment d'avoir été concertés. Si des moments d'échanges ont bel et bien eu lieu, beaucoup d'agents regrettent de ne pas avoir pu y assister. La CGT alerte depuis plusieurs mois, il y a également eu un défaut de communication. Les agents se sont rendus compte de l'ampleur de cette réorganisation lors d'une réunion s'étant tenue le 19 mai. Il apparaît ainsi que les webinaires informatifs se sont révélés largement insuffisants. Or l'incertitude inhérente à la stratégie de réorganisation de la collectivité devrait imposer une communication efficace afin de prévenir les angoisses.

Il est évident que cette réorganisation a de lourdes conséquences pour les agents. Les cadres de la future DPM, particulièrement concernés aujourd'hui, vivent cette réorganisation comme un véritable déclassement social. Ainsi les directeurs pourront espérer devenir directeurs adjoints, les adjoints chefs de service et ainsi de suite.

Le positionnement des directeurs, adjoints, et chefs de service actuels dans le futur organigramme suscite énormément d'angoisse. Ces agents craignent tout à fait légitimement que leur nouveau positionnement constitue un frein à leur carrière, avec comme seule alternative proposée un accompagnement vers la sortie. C'est une crainte qui pousse plusieurs collègues à envisager de quitter notre collectivité, ce qui nous priverait collectivement de leur expertise.

Il faut bien noter que le stress éprouvé par les encadrants ruisselle sur les équipes, et c'est bien le seul ruissellement qui existe malheureusement.

Des questions se posent aussi quant à l'organisation du travail. Prenons l'exemple de la DC. Depuis plus de vingt ans, la Direction de la Construction a développé une expertise spécifique fondée sur la maîtrise des règles propres à ces marchés, sur un corpus documentaire continuellement enrichi et sur des méthodes de travail adaptées aux contraintes opérationnelles des projets de construction. Cette organisation permet aujourd'hui un enchaînement fluide des différentes étapes d'une opération, depuis la finalisation des études jusqu'au démarrage des travaux et ce sans rupture de calendrier. L'hypothèse d'un rattachement de ces marchés à la DCP, ferait peser un risque important sur les délais de réalisation des opérations.

En effet, au-delà de la question des ressources nécessaires pour absorber une charge de travail importante, les méthodes de planification de la DCP reposent sur une logique de prise en charge centralisée des dossiers qui ne correspond pas au rythme des opérations de travaux. Les différences d'approche pourraient générer des délais significatifs à chaque étape de la procédure. À terme, l'allongement cumulé de ces délais risquerait de compromettre la capacité de la collectivité à livrer ses équipements dans les calendriers prévus, avec des conséquences directes sur la réalisation des projets et le service rendu aux usagers.

La question des lieux de travail préoccupe aussi les agents. En attendant de trouver un bâtiment susceptible d'accueillir la FPM (ce qui ne devrait pas intervenir à moyen terme), comment les agents pourront travailler dispersés, parfois éloignés de l'encadrement ? Bonne question.

En l'état cette réorganisation suscite davantage d'inquiétudes que d'adhésion. Les agents attendent des réponses sur leur avenir professionnel, l'organisation du travail et les conséquences réelles de ce projet sur le fonctionnement des services. Un chantier de cette ampleur ne peut être mené durablement sans l'adhésion des collectifs de travail ni au détriment des compétences construites depuis des années.



Déménagement chaotique à la médiathèque de Vaise.

Dans le cadre de travaux de mise aux normes de la médiathèque de Vaise, il a été décidé de déménager les agents et les collections au sein de l'école Hepburn, afin d'y maintenir un point lecture. De prime abord, envisager la co-activité au sein de l'école ne semble pas idéale. Il faut dire qu'on est un peu surpris de devoir passer par les toilettes pour déambuler d'une salle de lecture à l'autre.

Une fois le déménagement terminé, les agents devront déplacer des meubles afin de libérer les espaces pour la bonne tenue des activités pédagogiques. La salle de repos partagée avec les personnels de l'éducation nationale, en l'occurrence les AESH, semble sous dimensionnée. Lors de notre visite sur les lieux, il manquait clairement des chaises et au moins une table pour accueillir tout le monde, et encore, sans garantir l'espace vital qu'il peut être agréable d'avoir en se restaurant.

Les débuts du déménagement ont été le théâtre de quelques balbutiements.

La ville de Lyon avait promis de mettre à disposition des EPI, on peut tout de même préciser que cette mise à disposition est intervenue suffisamment tardivement pour que les agents se partagent une paire de chaussures de sécurité d'occasion en piteux état.

La voici, la collectivisation, pas des moyens de production malheureusement, mais des chaussures de sécu (ce qui est tout de même une grande première).

Concernant l'exposition à la poussière, dans un premier temps 10 masques jetables ont été fournis aux 23 agents engagés dans les opérations de déménagement. Il y a de quoi s'interroger quant aux savants calculs qui ont conduit à penser qu'une dizaine de masques seraient suffisants.

Soulignons enfin que les missions liées au déménagement ont provoqué un mal-être assez important chez les agents. Ils se sont alors vus proposer une formation « gestion de l'incertitude », or en l'espèce il est préférable de limiter au maximum les facteurs d'incertitude, ce qui n'a malheureusement pas été le cas.

La méthodologie de cette formation repose sur le développement personnel, et invite les agents à « cultiver la sérénité » par la « culture de la flexibilité émotionnelle » et la maitrise de postures facilitantes. On peut souligner ici la mobilisation de la novlangue néolibérale. On comprend bien que c''est aux travailleurs de l'adapter au travail, donc dans des conditions dégradées, et non l'inverse.

Cela laisse penser que le gros du problème, c'est les agents. Ils seraient trop sensibles, trop fragiles, pas suffisamment flexibles pour s'adapter aux nouvelles missions qui leur sont confiées. Il n'en est rien. L'organisation du déménagement, la planification du travail sur les nouveaux sites et la diffusion de l'information ont été chaotiques, au point d'oublier de protéger les travailleurs en leur fournissant les EPI en temps et en heure. Et cela, les agents n'y sont pour rien.

90 ans du Front populaire ▶



1936-2026 : l'héritage du Front populaire.

Lorsqu'on évoque le Front populaire, les images des premiers départs en vacances nous viennent immédiatement à l'esprit. Pourtant, l'histoire de 1936 ne commence pas sur les plages. Elle commence dans les rues de Paris, le 6 février 1934, lorsque les ligues d'extrême droite tentent de renverser la République.

La crise économique frappe durement le pays. Le chômage progresse, les gouvernements se succèdent et les organisations fascisantes gagnent du terrain. Les Croix-de-Feu du colonel de La Rocque, les Jeunesses patriotes, Solidarité française ou encore l'Action française regroupent plusieurs centaines de milliers de membres et bénéficient du soutien d'une partie du patronat et des milieux conservateurs.

Face à ce danger, le mouvement ouvrier comprend qu'il doit se rassembler.

Le 12 février 1934, à l'appel de la CGT et de la CGT-U, travailleurs socialistes, communistes et syndicalistes manifestent ensemble.

Cette journée marque un tournant décisif. L'unité qui se construit dans les luttes et ouvre la voie à la réunification syndicale puis à l'unité politique qui donnera naissance au Front populaire.

Deux ans plus tard, en mars 1936, la réunification de la CGT est actée à Toulouse. Benoît Frachon résume l'état d'esprit du congrès : il n'y a plus désormais ni confédérés ni unitaires, seulement des syndiqués décidés à mener le combat ensemble.

Leur programme du Front populaire s'organisait autour de trois thèmes : pain, paix et liberté. Leurs mesures étaient destinées à lutter contre la crise et contre le danger de la guerre.

La campagne électorale se déroule dans un climat très lourd, tant d'un point de vue national qu'international.

L'institution des régimes fasciste et nazi respectivement en Italie et en Allemagne, et le sentiment de la montée en puissance des ligues d'extrême droite s'accompagnent d'un climat de violence cristallisée par la figure de Léon Blum. Attaqué parce que juif, parce qu'intellectuel, mais également pour son appartenance au mouvement ouvrier. Ces attaques connaissent leur point culminant le 13 février 1936, le député socialiste est ainsi victime d'une tentative de lynchage par un groupe de Camelots du roi.

Le 3 mai 1936, le Front populaire remporte les élections législatives. L'événement est majeur. Pour la première fois depuis longtemps, une coalition de gauche dispose d'une majorité capable d'engager des réformes sociales.

Dès le 15 mai, les premières grèves avec occupation éclatent dans les usines d'aviation du Havre et de Toulouse. Le mouvement s'étend à une vitesse exceptionnelle : en quelques semaines, des centaines d'entreprises sont touchées. Les ouvriers occupent les lieux de travail, organisent des assemblées, débattent et construisent collectivement leurs revendications.

Cette forme de mobilisation est nouvelle par son ampleur et bénéficie d'un soutien populaire considérable. Partout se développe le sentiment qu'un changement historique est en train de se produire.



C'est dans ce contexte que sont signés les accords Matignon dans la nuit du 7 au 8 juin 1936. La reconnaissance du droit syndical, la généralisation des conventions collectives, la création des délégués du personnel et les augmentations salariales y figurent et constituent des avancées majeures. Dans les semaines suivantes, la semaine de quarante heures et les congés payés deviennent enfin une réalité sous la pression de la grève générale.

Pourtant, les grèves ne s'arrêtent pas immédiatement. Dans de nombreux secteurs, les travailleurs poursuivent la mobilisation afin d'obtenir l'application effective des accords.

Cela doit nous rappeler que les conquêtes sociales ne sont jamais le simple produit d'une victoire électorale mais plutôt le résultat d'un rapport de force construit par les travailleurs eux-mêmes.

Les chiffres de syndicalisation témoignent de cette dynamique de lutte exceptionnelle. De moins de 800 000 adhérents au moment de la réunification, la CGT dépasse les trois millions d'adhérents à la fin de l'année 1936 et approche les quatre millions au début de 1937. Jamais dans son histoire elle n'a connu une telle progression.

Quatre-vingt-dix ans après, l'héritage du Front populaire reste d'actualité. Bien sûr, les congés payés demeurent le symbole le plus connu de cette période. Mais la véritable leçon de 1936 est ailleurs. Elle réside dans la capacité du monde du travail à s'unir face au danger fasciste, à se syndiquer massivement et à imposer des avancées sociales par l'action collective.

L'aventure du Front populaire prend fin en novembre 1938. Malgré la brièveté de cette aventure, le Front populaire a jeté les bases non seulement de l'état social, mais de la pensée selon laquelle l'état est légitime à intervenir en matière de politiques sociales et d'économie. Le Front populaire est devenu une expérience majeure ouvrant le champ des possibles politiques.

Pour preuve, dix ans plus tard, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, le Conseil National de la Résistance s'inspirera en grande partie de son programme.

Aujourd'hui, en 2026, alors que les fractures sociales se creusent et que les droits des travailleurs sont mis à rude épreuve, ce souvenir est bien plus qu'une simple image d'Épinal : c'est une boussole !

Actualité locale ▶

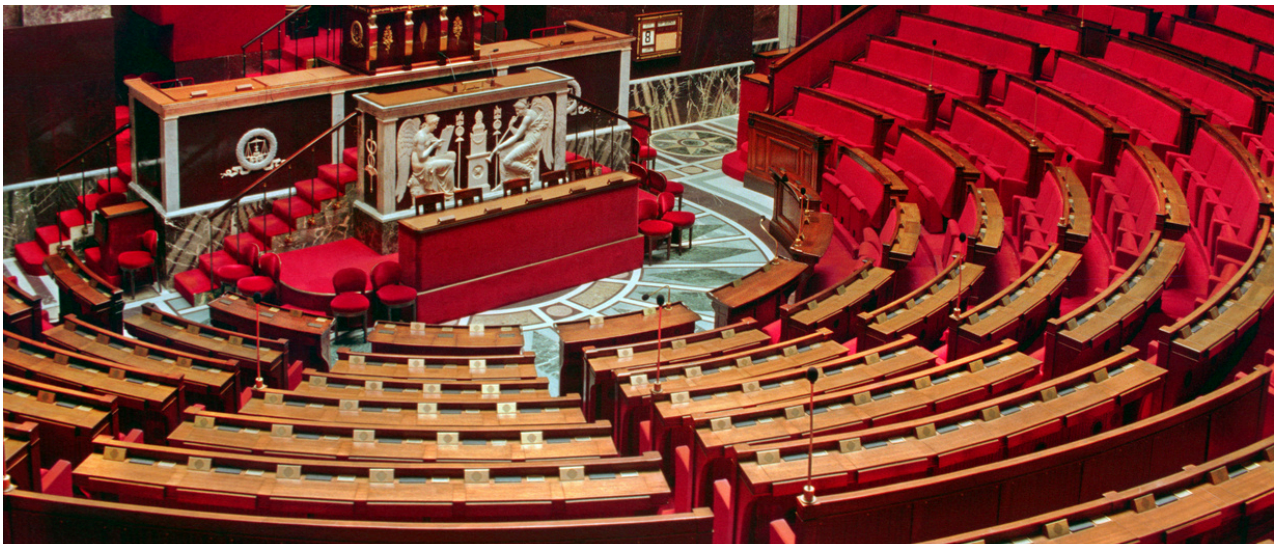

1er mai, salaires, retraites... La CGT rencontre votre députée.

Quand le gouvernement et le patronat s'attaquent au 1er Mai, la CGT répond présente.

Depuis plusieurs mois, les tentatives se multiplient pour remettre en cause le 1er Mai. Après une première offensive portée par Gabriel Attal, finalement retirée sous la pression syndicale, un nouveau texte est revenu devant le Sénat avec le même objectif : permettre à davantage d'entreprises de faire travailler leurs salariés ce jour-là.

Le 1er Mai occupe une place particulière dans notre histoire sociale. C'est la journée internationale de lutte des travailleurs et travailleuses, et c'est aussi le seul jour férié obligatoirement chômé et rémunéré inscrit dans le Code du travail. Derrière les discours sur la liberté de travailler se cache en réalité une nouvelle attaque contre les droits collectifs.

C'est dans ce contexte qu'un courrier a été adressé à la députée Sandrine Runel (4e circonscription du Rhône - PS). Au-delà de la question du 1er Mai, l'Union Locale 3-6 souhaitait ouvrir un échange plus large sur les préoccupations des travailleurs : salaires, emploi, logement, retraites ou encore conditions de travail.

Cette démarche a débouché sur une rencontre le 12 juin dernier entre une délégation de l'Union Locale et la députée. En parallèle, une diffusion de tracts a été organisée devant la permanence parlementaire.

Dès le début de l'entretien, la question du 1er Mai a été au centre des discussions. La délégation CGT a rappelé son opposition à toute remise en cause de cette journée de lutte qui demeure un symbole de nos combats.

La CGT a notamment souligné que les salariés qui souhaiteraient travailler le 1er Mai pour bénéficier d'une majoration salariale le font souvent parce que leurs rémunérations ne leur permettent plus de vivre correctement le reste de l'année. Le véritable problème n'est donc pas l'existence d'un jour férié mais bien l'insuffisance des salaires. Sur ce point, Sandrine Runel a confirmé l'opposition de son groupe parlementaire à la proposition de loi.

Les échanges se sont ensuite orientés vers la question du pouvoir d'achat. Face à la hausse des prix de l'énergie, des loyers, des transports et de l'ensemble des dépenses contraintes, la CGT a rappelé l'urgence d'une augmentation générale des salaires. Nous avons également dénoncé les rémunérations individualisées sous forme de primes qui permettent aux employeurs d'éviter les augmentations pérennes de salaire tout en mettant les travailleurs en concurrence.

La députée a partagé plusieurs de ces constats. Elle a notamment estimé que les exonérations de cotisations sociales accordées depuis des années avaient contribué à fragiliser le financement de la Sécurité sociale sans démontrer leur efficacité en matière d'emploi. Elle a également mis en garde contre les propositions consistant à augmenter artificiellement les salaires en réduisant les cotisations sociales, au risque d'affaiblir encore davantage notre système de protection sociale.

La délégation de l'UL a de son côté insisté sur la nécessité d'une augmentation significative du SMIC et d'une revalorisation des salariales afin de répondre réellement à l'urgence sociale.
La question des retraites a également donné lieu à des échanges nourris. C'est bien sur ce sujet que les divergences demeurent importantes. La députée a défendu la position de son groupe, favorable au retour à 62 ans mais au maintien des 43 années de cotisation. Une position très éloignée des revendications portées par la CGT.

Sans surprise, cette rencontre ne fait pas disparaître les désaccords qui existent entre la CGT et certains groupes parlementaires prétendument de gauche. Elle a néanmoins permis de porter directement auprès d'une élue les préoccupations exprimées par les travailleurs et travailleuses de nos arrondissements.



Mois des fiertés, LGBTQUIA+phobie au travail.

Aujourd'hui, bon nombre de droits acquis ne sont pas respectés. Les inégalités de droits persistantes favorisent les discriminations dont sont victimes les personnes LGBTQIA+. Elles doivent cesser sans délai.

Les discriminations se déroulent en premier lieu dans le monde du travail. Année après année, enquête après enquête notamment le baromètre annuel de SOS homophobie, les chiffres restent sensiblement identiques. Il s'agit de harcèlement dans 46% des cas recensés.

En 2020, 49 % des personnes LGBTQIA+ discriminées au travail déclaraient l'être par des collègues, et 37 % par des supérieurs hiérarchiques. En plus du harcèlement et des discriminations subies au quotidien, les personnes LGBTQIA+ voient généralement leur évolution professionnelle bloquée.

Les LGBTphobies sont à l'origine de climats délétères et qui génèrent de la souffrance au travail pour les salariés LGBTQIA+ quand elles ne les privent pas tout simplement de l'accès à l'emploi.

Les derniers rapports de SOS Homophobie indiquent que la part des cas de LGBTphobies en milieu professionnel est restée stable sur ces dernières années : environs 9% de l'ensemble. L'égalité des droits en France n'est donc toujours pas une réalité.

Les agressions physiques déclarées sont encore en progression. Elles concernent tout particulièrement les femmes. La CGT dispose d'outils pour lutter contre les discriminations et pour gagner l'égalité des droits. Rappelons que l'employeur a l'obligation de faire cesser toute situation discriminatoire.

La CGT exige des employeurs qu'ils créent des environnements de travail inclusifs pour les personnes LGBTQIA+, qu'ils mettent en œuvre toutes les mesures nécessaires au respect des droits de ces salariés et que des négociations périodiques obligatoires avec les syndicats soient mises en place sur ces sujets dans les entreprises. Elle exige du gouvernement qu'il contraigne les employeurs à prendre ces mesures et à les formaliser par le biais de la négociation collective, et à mettre en œuvre des politiques publiques permettant la sensibilisation, la pédagogie et la définition de critères pour apprécier l'efficacité des mesures.

Les LGBTphobies prennent la forme d'une rumeur insidieuse, d'une insulte ouverte ou d'une raillerie douteuse, occasionnelle ou répétitive, venant de la direction, d'un usager, d'un client ou d'un collègue.

Elles atteignent leurs victimes au plus profond de leur être, s'attaquent à leur dignité. Par crainte d'incompréhension et de représailles, les personnes LGBTQIA+ gardent le plus souvent le silence sur leur vie privée au travail. Or ceci les écarte de certains droits découlant du mariage, du Pacs, des accords et conventions collectives, des prestations du CSE. Cette obligation ressentie de mener une double existence peut s'avérer très préjudiciable à la santé morale et physique.

Les personnes trans sont particulièrement exposées à l'outing, car la mise en adéquation du genre affiché et du sexe administratif en France reste complexe et arbitraire. Tant que les pouvoirs publics n'auront pas facilité le changement d'état civil pour ces personnes, le numéro de Sécurité sociale reste un révélateur immédiat de leur situation pour tout employeur potentiel.

Afin de discuter des actions syndicales à mener pour lutter contre les discriminations au travail, l'UD CGT 69 organise une table ronde avec SOS homophobie **le 29 juin à 17h30** à la Bourse du travail.

Parce qu'il est nécessaire de revendiquer l'égalité au travail comme dans la vie, la CGT Ville de Lyon appelle à participer aux deux marches des fiertés lyonnaises, **le 27 juin et le 11 juillet.**

Actualité nationale ▶



54e congrès de la CGT.

Du 1er au 5 juin dernier, plus d'un millier de délégués représentant l'ensemble des organisations de la CGT se sont réunis à Tours à l'occasion du 54e congrès confédéral.

Organisé tous les trois ans, ce rendez-vous constitue un moment important de la vie démocratique de la CGT. Il permet de dresser le bilan de l'activité écoulée, de définir les orientations pour les années à venir ainsi que d'élire la direction confédérale qui aura la responsabilité de les mettre en œuvre.

Ce congrès intervenait dans un contexte particulier. Jamais depuis plusieurs décennies les travailleurs n'ont été confrontés à autant d'attaques simultanées : austérité budgétaire, dégradation des services publics, stagnation des salaires, montée des idées d'extrême droite, crise écologique et tensions internationales... Face à cette situation, les délégués ont débattu de la manière dont la CGT doit renforcer son efficacité pour construire le rapport de force indispensable à de nouvelles conquêtes sociales.

L'un des principaux enseignements du congrès est la volonté de renforcer l'implantation de la CGT dans les entreprises et les services publics. Dans un monde du travail profondément transformé par la précarisation, la sous-traitance et l'éclatement des collectifs de travail, la CGT considère que son premier défi est d'être présente partout.

Les débats ont également confirmé que la bataille pour les salaires reste une priorité absolue. Alors que les profits des grandes entreprises atteignent des niveaux records, des millions de travailleurs peinent à vivre de leur rémunération. Le congrès a réaffirmé l'exigence d'une meilleure répartition des richesses produites par le travail, de l'augmentation générale des salaires et de la défense de la protection sociale. La question des retraites demeure également au cœur des revendications. Plusieurs interventions ont rappelé que la réforme imposée par le gouvernement reste massivement rejetée par le monde du travail et que son abrogation demeure un objectif majeur.

Le congrès a consacré une place importante à la défense des services publics. Pour la CGT, ceux-ci constituent un outil essentiel d'égalité et de cohésion sociale. Dans la Fonction publique, les suppressions de postes et les restrictions budgétaires dégradent à la fois les conditions de travail et la qualité du service rendu aux usagers.

La lutte contre l'extrême droite a constitué un autre temps fort du congrès. Face à sa progression dans la société jusque dans les lieux de travail, la CGT a réaffirmé que le syndicalisme ne pouvait rester spectateur. Les délégués ont rappelé que l'extrême droite s'est toujours opposée aux conquêtes sociales, aux libertés syndicales et aux droits des travailleurs. Le congrès a ainsi confirmé la volonté de la CGT de combattre toutes les formes de racisme, de discrimination et de division du salariat.

Justement, un temps fort spécifique a été consacré à l'égalité femmes-hommes, illustrant la volonté de poursuivre le combat contre les inégalités salariales et les violences sexistes et sexuelles.

Enfin, le congrès a procédé au renouvellement de sa direction confédérale. Sophie Binet a été reconduite pour un nouveau mandat de trois ans.



Assemblée Générale de la CGT Ville de Lyon le 18 septembre 2026.

La seconde moitié de 2026 s'annonce particulièrement décisive pour notre syndicat, et pour l'ensemble des agents de la Ville de Lyon. Les budgets successifs, marqués par une logique d'austérité, ont des conséquences délétères sur nos conditions de travail. De toutes parts les effectifs manquent, la charge de travail augmente et la rémunération reste insuffisante. Cette réalité, nous la vivons toutes et tous au quotidien.

En décembre 2026, se tiendront les élections professionnelles, une étape essentielle pour renforcer la CGT dans les discussions avec l'administration, défendre notre service public et celles etceux qui le font vivre au quotidien.

Dans ce contexte, nous vous invitons à participer à l'Assemblée Générale de la CGT Ville de Lyon, qui se tiendra le vendredi 18 septembre 2026 à la Bourse du Travail.

Ce moment d'échange permettra de faire le point sur la situation dans les différents services, de partager vos expériences, de préparer les échéances électorales à venir et de porter ensemble la campagne des élections professionnelles dans la fonction publique.

Afin de préparer au mieux cet évènement et d'envoyer les convocations aux Directions dans les délais, nous vous prions de confirmer votre présence par mail :

SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr

avant le 7 août 2026.
Après cette date, nous ne serons plus en mesure d'ouvrir des droits pour vous libérer et vous permettre de participer.

📸 GRAND CONCOURS PHOTO CGT LYON 2026 "Ma vie, mon taf" – Montrez-nous votre quotidien !

Après le succès de l'exposition "10 ans de luttes et de vie syndicale" lors des Journées du Patrimoine 2025, la CGT Ville de Lyon relance un grand concours photo pour mettre en lumière vos conditions de travail, vos trajets, et ces instants qui racontent votre métier.

🎯 Thème du concours :
"Ma vie, mon taf" Envoyez-nous des photos qui illustrent :
·Vos conditions de travail (le beau comme le plus difficile).
·Votre trajet jusqu'au travail (métro bondé, vélo sous la pluie, covoiturage solidaire…).
· Ces moments qui résument votre quotidien (une pause café entre collègues, un outil de travail insolite, une vue depuis votre bureau…).
👉 L'objectif ? Donner à voir la réalité du travail aujourd'hui, avec ses défis, ses absurdités, mais aussi ses solidarités.

📅 Calendrier :
·Envoi des photos : Dès maintenant et jusqu'au 15 septembre 2026.
·Présélection : 50 photos seront choisies par un jury composé de militants et de photographes amateurs.
·Exposition et votes : Du 19 au 26 septembre 2026 lors des Journées du Patrimoine (lieu à préciser).

📩 Comment participer ?
Envoyez vos photos (format JPEG ou PNG, résolution minimale 1024x768) par mail à :
SYNDICATCGT.Messagerie@mairie-lyon.fr.
Accompagnez votre envoi des informations suivantes :
·Votre nom/prénom (ou pseudo si vous préférez rester anonyme).
·Votre service/métier (facultatif, mais ça nous intéresse !).
·Un titre ou une légende pour votre photo (obligatoire).

À vos appareils, prêt·e·s, photographiez !



AU TRAVAIL, DANS LA VIE, GAGNONS L'ÉGALITÉ

Marches des fiertés :

le 27 juin 2026 (CFL)
14h Gratte-Ciel (Villeurbanne)

le 11 juillet (Centre LGBTI)
14h Place Maréchal Lyautey
Cortège intersyndical

la cgt VILLE DE LYON VILLE DE LYON VILLE DE LYON

la cgt VILLE DE LYON UGICT Cadres A et B